

### 5. *Financement*

La G.C.A. assume les frais relatifs à l'exploitation du matériel des stations de surveillance, y compris le coût de la main-d'œuvre ainsi que les frais d'installation des réseaux d'antennes, d'alimentation en électricité et de démontage de matériel.

La G.C.A. finance l'entretien des modules retournés et rembourse la G.C.C. des réparations mineures faites sur place et dépassant 250 dollars américains par an.

### 6. *Règlements en matière d'immigration et de douane*

Chacun des gouvernements prend, conformément à ses règlements en matière d'immigration et de douane et sous réserve des contrôles que les organismes participants conviennent d'exercer, les mesures nécessaires pour faciliter l'entrée sur son territoire des personnes, y compris leurs effets personnels, que l'autre gouvernement aura désignées pour participer au programme de coopération.

### 7. *Impôts*

Chacun des gouvernements doit, si ses lois fédérales le lui permettent, exonérer de tous impôts ou droits de douane le matériel et l'équipement utilisés pour l'installation, l'exploitation et l'entretien des stations de surveillance OMEGA. De façon plus précise, le Canada accorde une remise des droits de douanes et taxes d'accise sur les biens importés destinés à ces installations, des taxes de vente et taxes d'accise fédérales sur les biens importés destinés à ces installations, ainsi que des taxes de vente et taxes d'accise fédérales sur les biens, qui, achetés au Canada, sont devenus ou deviendront la propriété des États-Unis et serviront à la construction, à l'entretien ou à l'exploitation de ces installations. Le Canada rembourse également, sous forme de ristourne, les droits de douane payés par les fabricants canadiens pour l'importation de produits destinés à ces installations et utilisés pour la fabrication ou la production de biens qui, achetés par les États-Unis ou en leur nom, deviendront la propriété des États-Unis et serviront à l'implantation, à l'entretien et à l'exploitation des installations.

### 8. *Caractéristiques techniques et exigences particulières*

Le matériel de surveillance OMEGA fourni par la G.C.A. possède les caractéristiques techniques suivantes:

#### a) *Matériel*

Récepteur de contrôle OMEGA, modèle Magnavox MX-1104

Poids: 75 livres

Dimensions: 15" × 15" × 15"

Dispositif MFE d'enregistrement magnétique automatique sur cassette

Poids: 10 livres

Dimensions: 10" × 10" × 8"

Antenne fouet de huit pieds

Coupleur d'antenne

Câble d'antenne